

Commune de Montrond le Château (Doubs)
Séance du Conseil Municipal
DU LUNDI 11 MARS 2013
Séance extraordinaire

L'an deux mil treize, le onze mars, à dix-neuf heures quarante cinq, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

Présents : Mesdames, Jenny CHOPARD, Blandine GAILLARD, Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE, Colette PIGUET, Virginie WETZEL.

Messieurs Gilles BERNARD, Michel BOHLY, Thierry CLERC, Luc DECREUSE, Luc FOURQUET, Gabriel LAITHIER, Xavier LIDOINE, Pascal PERRIN.

Absente excusée : Mme Delphine DUBOZ.

Délégations de pouvoir : Néant

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Mme Blandine GAILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. le Président a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

1° Engagement de signature de bail à ferme au bénéfice de Madame Anna PÉTERLÉ portant sur majeure partie parcelle cadastrée ZH n°240 située au lieu-dit « Au Plein » (emprise appelée à être classée en zone A au Plan local d'Urbanisme).

1° ENGAGEMENT DE SIGNATURE DE BAIL A FERME

Le Maire expose l'historique et la problématique de cette location. Il rappelle les raisons qui ont motivé l'établissement d'un contrat de cession temporaire en lieu et place d'un bail à ferme pour la parcelle ZH n°240 exploitée par Madame Anna PÉTERLÉ, Ferme de la Guénardière, chemin de Chenecey à Montrond le Château. Il explique les raisons pour lesquelles la fermière aspire à disposer d'un bail à ferme ou au moins d'une promesse de signature d'un tel document.

Le Maire donne lecture du projet d'attestation à remettre à la demanderesse.

Après échanges, les Elus présents, **à l'unanimité**, s'engagent à établir au bénéfice de Madame Anna PÉTERLÉ :

↳ un bail à ferme pour la surface de la parcelle ZH n°240 qui sera classée en zone A au PLU,

↳ une convention de cession temporaire pour la surface de la parcelle classée en zone AU 1 au PLU.

Ces documents seront établis et signés dès que le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration sera opposable aux tiers et déterminera avec précisions les surfaces affectées à l'agriculture (A) et à l'urbanisation (AU1).

2° ELABORATION DU PLU

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, une concertation préalable avec la population a été ouverte le 13 février 2012 avec mise à disposition du dossier en Mairie par le public.

Le Maire rappelle la réunion d'information publique le 19 mars 2013 à 19 h 00 dans la salle polyvalente. Dans cette perspective les Elus examinent en présence de M. Christian TERREAUX du cabinet Ambiance Art les modalités de cette réunion publique.

La population en sera informée par voie de presse, par inscription sur le site internet de Montrond le Château, par affichage aux placards municipaux et par voie courrier déposé dans les boîtes à lettres.

M. le Maire déclare la session close à 22 heures.

Prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal prévue le lundi 25 mars 2013 à 20h 30.

Le Maire,
Gabriel LAITHIER.

| Numéro de délibération | Objet |
|-------------------------------|--|
| DCM n°13.03.01 | Engagement de signature de bail à ferme au bénéfice de Madame Anna PÉTERLÉ |